

Envoi par courriel et courrier postal

6214-01-001

Québec, le 9 mai 2017

Monsieur Serge Bourgeois
Directeur de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Objet : Consultation publique sur les enjeux liés à l'implantation d'éoliennes dans
l'habitat floristique protégé de la Dune-du-Nord aux Îles-de-la-Madeleine
(Question du 9 mai 2017 – DQ4)

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission désire obtenir de l'information
complémentaire et vous soumet la question suivante :

- Comment la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine est-elle arrivée à
considérer que le site visé pour l'implantation d'éoliennes « évite les milieux
humides et d'intérêt écologique », tel que mentionné dans la note explicative qui
accompagnait le projet de règlement n°A-2012-05-1 soumis à l'approbation
gouvernementale (DB16, dernière page).

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit **d'ici le 11 mai prochain**, compte
tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions
d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission